

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.6.2 - Expérience : Métropole et Outre-Mer

MÉTROPOLE ET OUTRE-MER	
Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-AAMP) : une démarche ascendante, pilotée par et pour les gestionnaires	
<p>Harmoniser les suivis scientifiques pour une gestion adaptative, au plus près des enjeux de conservation des espaces naturels : c'est un peu la devise des gestionnaires d'AMP qui se sont constitués en réseau pour construire ensemble un Observatoire dédié à la conservation du littoral.</p> <p>Construit pour être étendu à d'autres thématiques, cet observatoire a déjà fait ses preuves par le développement de ses volets « limicoles côtiers » et « habitats benthiques intertidaux », qui soulignent le caractère novateur et capitalisable de l'outil et sa très bonne représentativité nationale. Les AMP sont au cœur de la démarche, selon un principe de coconstruction entre gestionnaires et scientifiques, les protocoles développés allient rigueur et faisabilité à large échelle, tout en s'assurant de la qualité des données, par un accompagnement des gestionnaires : groupes travail gestionnaires scientifiques, échanges techniques et formations. Ce processus de professionnalisation pour une surveillance scientifique du littoral implique de nombreux partenaires comme l'Aten mais aussi des scientifiques issus des universités, stations de biologie marine et ONG gestionnaires.</p> <p>Principalement développé sur le littoral métropolitain, l'observatoire s'étend à présent à l'outre-mer avec de belles initiatives comme à Saint-Martin, à Petite terre et à la Désirade en Guadeloupe, à Saint-Pierre-et-Miquelon ou encore plus récemment à Mayotte avec l'initiative d'un réseau de surveillance des limicoles et oiseaux marins, imaginé à l'échelle du lagon.</p> <p>Suite à la formation « suivi des oiseaux marins et limicoles de Mayotte - vers un réseau de</p>	<p>un réseau de surveillance des oiseaux côtiers de Mayotte s'est mis en place, comme en témoigne, François Jeanne, chargé de mission au GEPOMAY, le groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte :</p> <p>« L'observatoire a pour objectif d'effectuer un recensement mensuel des populations de limicoles et de sternidés sur les principaux sites d'accueil de Mayotte (repositoires et sites d'alimentation). En effet, ces deux groupes d'oiseaux bien représentés à l'échelle de l'île (plusieurs milliers d'individus) constitue un très bon indicateur de la qualité des milieux marins et côtiers qu'ils fréquentent. Les données ainsi collectées seront dans un premier temps valorisées par le concours de l'observatoire à caractère national piloté par RNF puis intégrées au SINP, le Système d'information sur la nature et les paysages ».</p> <p>L'Observatoire du patrimoine naturel littoral (RNF-AAMP) assure ainsi la gestion de bases de données communes. Interrogeables aux différentes échelles, elles répondent bien aux besoins des gestionnaires mais sont aussi stratégiques pour l'Etat et les collectivités territoriales : production d'indicateurs, mesure de l'efficacité des AMP, etc. La bonne représentativité nationale des données ouvre également la voie d'une coopération avec la recherche. Capitalisable pour d'autres thématiques, l'intérêt d'une surveillance en réseau est ici démontré. L'action de surveillance des AMP devient alors stratégique pour une gestion adaptable au dynamisme des écosystèmes et capable de rendre compte de ses</p>

surveillance pérenne » (février 2013), pilotée par RNF, dans le cadre du programme TeMeUm coordonné par l'Aten,	effets.
<i>Emmanuel Caillot, Réserves naturelles de France, en charge du développement de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral RNF-AAMP</i>	

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB